

ATMB et Colas expérimentent le procédé de recyclage Novacol pour réduire l’empreinte environnementale de leurs chantiers

Acteur engagé pour faire de la mobilité un secteur propre et durable, ATMB est en veille permanente sur les nouveaux procédés permettant de le faire progresser et notamment d’améliorer la qualité de l’air en Vallée de l’Arve. A ce titre, Colas réalise pour ATMB (Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc) la rénovation d’une chaussée en réemployant au maximum les matériaux existants. Pour cette opération, Colas a notamment utilisé Novacol, un procédé de recyclage en place des chaussées à l’émulsion de bitume. Très peu courante dans le domaine autoroutier, cette technique permet de réduire significativement l’empreinte environnementale du chantier.



© ATMB

Cette chaussée d’une surface de 2 300 m² est située sur le parking du péage de Nangy, en direction de Genève et Mâcon. Elle est soumise à de fortes contraintes car elle accueille de nombreux poids lourds et subit des variations de température importantes.

L’opération de rénovation consiste à :

- raboter la couche de liaison, introduire un liant pour régénérer les propriétés de l’enrobé, puis réappliquer l’ensemble. Entièrement réalisé sur place, ce procédé appelé Novacol permet de réutiliser les matériaux sans avoir à les transporter, et de réhabiliter la chaussée par un traitement à froid, économe en énergie. Les émissions de CO₂ sont ainsi réduites de 22 % par rapport aux techniques traditionnelles. Cela équivaut à environ 280 allers-retours Paris-Bordeaux en voiture évités par km de chaussée traitée. Le recyclage de la chaussée permet également une économie de matériaux de 1 500 tonnes par kilomètre de chaussée traitée ;
- appliquer ensuite une couche de roulement composée d’enrobés fabriqués en centrale et recyclés à hauteur de 70 %, contre 17 % en moyenne dans les infrastructures routières en France¹. Ce taux de recyclage particulièrement élevé est atteint grâce à la spécificité de la centrale d’enrobés de Bonneville, équipée de deux tambours

¹ Source : Routes de France – Bilan environnemental publié en juillet 2020

permettant de gérer de façon distincte les flux de granulats et de matériaux recyclés afin de créer un mélange homogène.

Pour Julien Masciotra, Chef de Projets Entretien Patrimoine chez ATMB, « *ATMB continue d'expérimenter sur son réseau autoroutier, soumis à des contraintes fortes tant d'un point de vue trafic que climatique, des nouveaux procédés pour le renouvellement de ses chaussées. Après une participation au Projet National de Multi-Recyclage des enrobés, après avoir expérimenté un liant végétal en remplacement du liant bitumineux classique, ATMB réalise aujourd'hui un retraitement en place des chaussées. L'ensemble de ces expérimentations nous permet, année après année, de baisser l'empreinte carbone de nos chaussées, et plus globalement de notre infrastructure* ».

« *Nous sommes ravis de la confiance que nous accorde ATMB pour ce chantier Novacol, procédé de recyclage de chaussée en place, qui s'inscrit dans la démarche bas carbone de Colas* », souligne Olivier Florimond, chef d'établissement de Colas à Bonneville.

Cette expérimentation permettra d'envisager d'autres utilisations de Novacol par Colas sur les autoroutes d'ATMB. L'objectif commun d'ATMB et de Colas est de réduire l'empreinte environnementale des chantiers.

Novacol s'inscrit pleinement dans le cadre de l'engagement bas carbone du groupe Colas, qui s'est fixé des objectifs ambitieux compatibles avec l'Accord de Paris : réduire de 30 % ses émissions directes de gaz à effet de serre et de 30 % ses émissions indirectes en amont d'ici 2030.

A propos d'ATMB :



La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 340 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont-Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050. www.atmb.com

A propos de Colas :



Colas, filiale du groupe Bouygues, a pour mission d'imaginer, de construire et d'entretenir des infrastructures de transport de façon responsable. Implanté dans plus de 50 pays sur les cinq continents, à travers un réseau de 800 unités d'exploitation de travaux et 3 000 unités de production de matériaux, Colas rassemble 55 000 collaborateurs engagés dans leur territoire pour relier les hommes et faciliter les échanges dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

L'ambition de Colas est d'être le leader mondial des solutions de mobilité innovantes et responsables.

En 2020, Colas a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 12,3 milliards d'euros, dont 55% à l'international. www.colas.com

CONTACTS PRESSE

Lorraine de Rugy

Cécile Delmas

Direction de la communication, de la transformation et des relations humaines d'ATMB

lorraine.derugy@atmb.net

Mobile : 06 61 11 51 36

Chargée de Communication

cecile.delmas@colas.com

Tél. : 04 42 16 38 68

Mobile : 06 63 03 22 16